

Les primo-accédants reviennent en force !

Portés par des taux historiquement bas et par l'efficacité du PTZ, les emprunteurs qui réalisent leur premier achat immobilier font leur retour. Ils devraient représenter en fin d'année jusqu'à 60% des demandes de prêt immobilier, contre 40% aujourd'hui.

En berne l'année dernière, le marché de la résidence principale reprend des couleurs, grâce au retour des primo-accédants.

Ces particuliers qui réalisent leur premier achat immobilier représentent aujourd'hui plus de 40% des demandes de crédit immobilier, mais leur part devrait être portée à 50% d'ici l'été,

En fin d'année, elle pourrait même atteindre les 60%, ce qui marquerait le retour à la situation normale connue avant 2009

Un public séduit évidemment par le niveau historiquement bas des taux d'intérêt des crédits immobiliers qui, combiné à des prix relativement stables, améliore le pouvoir d'achat immobilier.

Par ailleurs, le nouveau Prêt à taux zéro (PTZ) commence à porter ses fruits.

Ce coup de pouce de l'Etat – destiné aux ménages n'ayant pas été propriétaires de leur résidence principale au cours des deux dernières années – permet notamment de financer jusqu'à 40% du montant de l'opération immobilière, contre 18 à 26% en 2015.

Rappelons que depuis cette année le PTZ concerne aussi les acquisitions dans l'ancien à condition de réaliser des travaux

au moins égaux au tiers de la valeur du bien acquis